



2022-2023
MATÉRIEL REQUIS
3^e cycle, 1^{ère} année

MATÉRIEL À SE PROCURER OBLIGATOIREMENT AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE
Nous vous encourageons à réutiliser le matériel en bon état de l'année précédente.

EN MAGASIN

Quantité	Description
1	calculatrice
6	duo-tang avec attaches – rigide (orange, bleu, vert, rouge, jaune et noir)
1	paquet de 200 feuilles mobiles
4	cahiers 3 trous Canada (de Type Hilroy) environ 80 pages (non spirales)
1	tablette de papier quadrillé centimétrique
1	ruban adhésif (papier collant transparent)
3	gommes à effacer blanches
1	paire de ciseaux
1	ensemble de crayons en bois (8 couleurs)
24	crayons à la mine en bois de type HB de bonne qualité
3	crayons à bille (1 rouge, 1 bleu, 1 noir)
1	crayon fluorescent (de type <i>Hi Liter</i>)
1	règle de 30 centimètres en plastique transparent
1	liquide correcteur
1	rapporteur d'angles en plastique transparent (180°) (petit format)
1	compas de bonne qualité (de type <i>Staedler</i>)
2	taille-crayons avec réservoir

Nous vous demandons d'écrire le nom et prénom de votre enfant sur ses articles personnels et de remplacer le matériel périssable utilisé au courant de l'année. Tous les manuels scolaires ainsi que les cahiers doivent être recouverts de plastique.

OBLIGATOIRE : Costume pour l'éducation physique dans un sac bien identifié au nom de l'élève (souliers de course, short ou pantalon en coton ouaté et un chandail à manches courtes).



À L'ÉCOLE

Quantité	Description	Prix
1	cahiers d'exercices <i>L'Agent math</i>	15 \$
1	cahier maison <i>Clicmath</i>	2 \$
1	cahier d'activités maison en mathématique	2 \$
1	cahier maison- français révision	2 \$
1	cahier maison- Grammaire	2 \$
1	cahier <i>Spiral 5</i>	18 \$
1	matériel divers pour l'anglais	1 \$
1	agenda scolaire	7 \$
Paiement par internet (voir instructions ci-dessous)	<u>Total à remettre à l'école lors de la rentrée scolaire 2022-2023</u>	49 \$

SERVICE DE GARDE

- Le service de garde sera ouvert le **26 août 2022** de 7 h à 18 h au tarif en vigueur pour les élèves inscrits.
- Pour les élèves débutant le service de dîner le **26 août**, il est **obligatoire** d'apporter son **lunch froid ou chaud dans un thermos**.

Veillez noter qu'aucune inscription au service de garde ou de dîner ne pourra se faire s'il reste un montant d'argent à payer des années antérieures. **Pour de plus amples renseignements, contacter madame Abigaïl-Rose Bascombe a, technicienne du service de garde, au numéro de téléphone (514) 596-5691 poste 5695.**

Merci de votre collaboration.
La direction

L'entrée des élèves est le vendredi 26 août 2022 à 8 h 40.

Instructions- paiement par internet

Merci de vous assurer de choisir le paiement qui correspond aux effets scolaires et non celui du service de garde.

COMMENT PAYER VOTRE COMPTE

Le paiement peut être effectué :

À une institution financière :

- au comptoir
- par téléphone
- au quichet par enveloppes et en mode avancé (factures intégrées)
- par Internet

À l'école (valider les modes de paiement acceptés par l'école) :

- par carte de débit ou crédit
- par chèque
- en argent comptant

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

1) Accéder au site Internet de votre institution bancaire

Liste des institutions disponibles :

- Banque HSBC
- Banque de Montréal (BMO)
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale
- Banque Royale du Canada (RBC)
- Banque Scotia
- Desjardins
- Tangerine
- Banque CIBC
- Banque TD

2) Ajouter le fournisseur « *CSSDM – Effets scolaires* »

ATTENTION : D'autres fournisseurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) existent. S'assurer de choisir celui correspondant aux effets scolaires. Aussi, prendre note qu'en raison du récent changement de nom, il est possible que le fournisseur soit encore au nom de la Commission scolaire de Montréal sous « CSDM – Effets scolaires ».

3) Inscrire le numéro de référence de 20 caractères sans tirets et sans espaces

(Exemple : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX)

4) Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution bancaire. Prévoir un délai de 3 à 5 jours pour le traitement de votre paiement.

Vous recevrez un état de compte provenant de l'école fréquentée par votre enfant sur lequel figure un numéro de référence unique. Il est obligatoire d'effectuer un paiement par enfant.

Lors d'un changement d'école, un numéro de référence différent vous sera attribué par la nouvelle école.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement par internet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de votre institution bancaire.